

les appareils syndicaux, s'efforcent chacun à sa place et jouant son rôle, d'assurer une transition "pacifique" vers l'échéance électorale de 1986. La dislocation de "l'union de la gauche" et de son gouvernement fait partie du nouveau dispositif politique. Elle implique la division du PS et du PCF sans ouvrir aucune issue politique à la classe ouvrière. Le gouvernement FABIUS a comme fonction d'assurer la transition vers le retour au pouvoir des partis bourgeois.

LES EXIGENCES DE LA BOURGEOISIE.

C'est une des raisons pour lesquelles le gouvernement MITTERAND-FABIUS-CREPEAU doit poursuivre et accentuer l'offensive économique et sociale contre la population laborieuse. L'aggravation prévisible de la crise économique du régime capitaliste à l'échelle internationale, d'autant plus que le capitalisme français est faible face à ses grands rivaux internationaux, en est une autre raison. La perspective du retour au pouvoir des partis bourgeois la rend indispensable.

La crise actuelle est si profonde, si grave, que les capitalistes ont besoin de réduire à son minimum la valeur de la force de travail, de réduire à son niveau du 19^e siècle le niveau de vie des travailleurs. Toutes les conquêtes et acquis du prolétariat doivent être détruits, liquidés. S'il en faut un témoignage, il suffit de se référer aux "revendications" du CNPF concernant la "mobilité de l'emploi", la "flexibilité du travail", la diminution massive des allocations de chômage, de leur durée, du nombre des "ayant-droit", des retraites complémentaires, d'une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. La bourgeoisie exige du gouvernement de transition qu'il aille aussi loin que possible dans cette direction, qu'il mette en place les conditions d'une nouvelle et plus fondamentale offensive anti-ouvrière que les partis bourgeois devraient mener s'ils récupéraient le pouvoir.

Le retour au pouvoir de l'UDF et du RPR, avec la participation éventuelle du Front National ne pourrait pas être un simple retour à la situation d'avant 1981. Ils devraient tenter de réaliser le programme que la Ve République se fixait à son origine et que DE GAULLE n'a pu réaliser : la liquidation des droits et libertés que le prolétariat a conquis au cours de plus d'un siècle de lutte, la destruction du mouvement ouvrier.

LA QUESTION CENTRALE : CELLE DU GOUVERNEMENT.

Rien n'est joué. Les ressources et la capacité de combat de la classe ouvrière sont intactes. Militants et travailleurs viennent de remporter un grand succès politique en contraignant les dirigeants confédéraux de la C.G.C., de la C.F.D.T., de la C.F.T.C. et surtout de F.O. à ne pas ratifier les "accords sur la flexibilité du travail" qu'ils avaient négociés avec le CNPF. Tout reste possible.

Les travailleurs le savent : il ne faut pas attendre l'échéance électorale 1986, l'année 1985 sera cruciale. C'est seulement par les moyens de la lutte des classes que la classe ouvrière, la population laborieuse, la jeunesse, peuvent déjouer le véritable complot contre eux qui consiste à les amener en douceur aux élections de 1986. Préparer des grèves totales de corporations entières, la grève générale, est nécessaire. Mais ces mouvements ne prendront leur plein sens, ne seront pleinement efficaces que s'ils s'inscrivent dans le combat politique pour un autre gouvernement : un gouvernement qui gouverne contre le capital en crise, pour les travailleurs et s'appuie sur eux, qui s'engage sur la voie qui mène au socialisme. Un tel gouvernement reste possible.

Les députés du PS et du PCF ont toujours la majorité à l'Assemblée Nationale. Ils pourraient décider que celle-ci est souveraine. Ils pourraient décider de constituer un gouvernement émanant d'elle et répondant devant elle, d'un gouvernement qui applique une politique conforme aux intérêts, aux besoins, aux aspirations de la population laborieuse. Ils le pourraient mais ils ne le font pas et ne le feront pas d'eux-mêmes. Il faudra aller à un million et plus manifester à l'Assemblée Nationale pour le leur imposer, leur dicter la volonté des travailleurs qui les ont élus.

L'INITIATIVE DES MASSES, LA DEMOCRATIE OUVRIERE.

Tout dépend de la libre expression des travailleurs, de leurs initiatives, de la démocratie ouvrière : la réalisation d'une véritable unité des travailleurs et de

déjà littéralement pris à la gorge par la concurrence de ses rivaux, va l'être plus encore, exige absolument la liquidation d'un siècle de conquêtes sociales. En pesant pour la signature d'un tel accord, le gouvernement MITTERAND-FABIUS-CREPEAU joue un rôle qui ne peut être pleinement apprécié que dans la perspective de ce qu'il prépare : le retour au pouvoir des partis bourgeois en 1986. Il vise à leur ouvrir la voie, un véritable boulevard, pour des offensives anti-ouvrières encore plus considérables. Notons, en particulier, les répercussions que ne pourraient manquer d'avoir de telles dispositions dans le sens de la remise en cause du statut de la fonction publique.

FORCE OUVRIERE AU CENTRE DU DISPOSITIF.

Donc, le 21 décembre, A. BERGERON, au demeurant fort ému, annonçait que le protocole ne serait pas signé. Toute la presse avait suivi l'affaire heure par heure durant la semaine précédente. La signature de Force Ouvrière, ce n'était pas une question secondaire.

LA SIGNATURE.

Déjà il est tout à fait clair qu'une mesure prise par le gouvernement, sous forme de loi, de décret, d'ordonnance, offre aux travailleurs plus de possibilités d'opposition, de riposte, que celle qui résulte d'un accord patronat-syndicats, qui plus est, un accord devant être mis au point comme on l'a vu de manière totalement éclatée.

L'essentiel consiste cependant en ce que, en signant, les syndicats s'engagent dans un processus les associant à l'application de la politique totalement réactionnaire avec le patronat. Or, cette opération est impossible à réaliser sans la participation, donc la signature, de l'accord sur la flexibilité du travail, de Force Ouvrière qui a été au centre de sa "négociation".

En raison même de ses récents progrès dans les élections professionnelles, l'organisation dirigée par A. BERGERON voit ses responsabilités accrues : il lui revenait d'avaliser le manifeste patronal, la CGT pour sa part prenant une position contre, d'où elle pourrait canaliser et mener à l'impasse les résistances de la base, en relançant une grande campagne de division. Tout était en place. A. FAESCH, l'un des négociateurs de FO s'était prononcé pour la signature. On savait BERGERON pareillement disposé, au nom de la "politique contractuelle" ! On sait que le secrétaire de FO revendique comme première prérogative syndicale le "droit de contracter". A croire que le contenu du contrat importe peu ! De son côté, le bureau national de la CFDT avait émis un premier avis positif et la CGC s'était déclarée signataire. Dans un orchestre chaque musicien doit jouer son rôle et la direction du PCI n'a pas commis de fausse note. L'hebdomadaire "Informations ouvrières" de la semaine du 14 au 20 décembre contenait un article sur les "artisans de la déréglementation" qu'on peut résumer ainsi : le protocole d'accord ce n'est pas le problème car les mesures sont déjà prises ; la signature ce n'est pas le problème et les responsables sont AUROUX et RIGOUT, anciens ministres du gouvernement MAUROY. Signature du protocole ou pas, c'est pareil, la vraie partie se jouera dans les entreprises. Argumentation qui ne visait qu'à une chose : desserrer l'étau autour d'A. BERGERON, le laisser libre de signer, préparer les militants à encaisser ce coup tout en maintenant l'alliance privilégiée avec la direction de FO, réélue deux semaines auparavant avec les voix des délégués du PCI au XVe congrès de la confédération.

UNE DEFAITE DU PATRONAT ET DE SES AGENTS.

Tout était en place pour la signature, mais ce n'est pas cela qui s'est produit. La direction de la CGT n'avait pas comme objectif d'empêcher qu'elle ait lieu. Pourtant, sa prise de position contre "l'accord sur la flexibilité du travail", son appel à faire pression sur les dirigeants des autres confédérations, ont eu un effet que ses dirigeants n'avaient pas prévu. L'évènement, cela a été au contraire la réaction -non de la base dans ce délai elle n'a pas été consultée- mais des militants et des responsables. Ils se sont immédiatement rendus compte que si cet accord était signé par le bureau confédéral FO, leur position serait intenable face aux militants et aux travailleurs d'autant plus que la CGT n'étant pas signataire se préparait à leur tailler des croupières dans les entreprises. C'est une des contradictions de la vie politique.

Il en existe d'autres. Au moment où LAMBERT préparait les militants du PCI à l'éventuelle signature de BERGERON, HEBERT, responsable de l'Union Départementale FO de la Loire Atlantique, par ailleurs assez bon tribun pour faire applaudir la "République une et indivisible" dans une mutualité composée surtout de militants du PCI de la région parisienne, ALEXANDRE HEBERT donc, mettait en garde, avec éclat, BERGERON contre la signature. Les uns après les autres, de fait, toutes les fédérations se sont prononcées contre la signature, d'où la décision finale et désolée d'A. BERGERON.

Et maintenant ? Certes, les syndicats se sont prononcés "en l'état" actuel du texte : il se peut qu'il y ait d'autres négociations. D'autre part, le ministre M. CREPEAU avait prévenu (Libération du 13 novembre) que : "si les partenaires sociaux n'arrivent pas à se mettre d'accord, (...) le gouvernement sera appelé à trancher". Cela ne sera malgré tout pas simple. En effet, le 21 décembre, le patronat a subi une défaite, tout comme le gouvernement et les bureaucrates syndicaux. C'est un important succès pour la classe ouvrière et pour les militants qui peuvent se dire : il est donc possible d'imposer notre volonté ! C'est là que réside le fait majeur dont les conséquences peuvent être incalculables. Les initiatives émanant de la base peuvent donc s'imposer. Réaliser l'unité sous le contrôle de la base, à l'initiative des militants, c'est donc une possibilité !

Cela, en particulier, apporte de l'eau au moulin de ceux qui, comme les militants regroupés autour de ce bulletin, oeuvrent pour les CONFERENCES OUVRIERES ET DEMOCRATIQUES, dont c'est précisément la signification.

3 décembre : LES LIQUIDATEURS DE LA F.E.N. MIS EN ECHEC

Ceux qui se préparaient à se partager les dépouilles de la FEN en ont été pour leurs frais. Lors des élections professionnelles du 3 décembre, les enseignants ont émis un vote sans ambiguïté : ils se sont massivement prononcés contre l'éclatement de la FEN.

Chez les instituteurs, le SNI conserve, et de loin, la majorité absolue (70 % des voix contre 78 % en 1981). Dans le secondaire, le SNES obtient 49 % des voix (51,7 % en 1981). Au total, les listes FEN recueillent environ 60 % des voix des enseignants. Les chiffres définitifs ne seront publiés que le 3 janvier. Mais en raison de l'exceptionnelle participation (+ 5 % par rapport à 1981), il apparaît que le nombre total des enseignants ayant voté FEN est à peu de choses près égal à celui des élections précédentes. De nombreux enseignants qui n'avaient pas repris leur carte syndicale à la FEN en raison de l'orientation de ses dirigeants ont, en effet, montré qu'ils n'entendaient pas voir détruit le cadre unitaire que constitue la FEN. Ils ont voté pour faire barrage aux menaces qui pèsent sur leur syndicat.

"Libération" cache mal sa déception : "La FEN n'est pas sérieusement ébranlée". Et "Le Monde" constate à regret : "Réflexe de défense des enseignants envers une FEN attaquée : beaucoup d'anciens adhérents semblent avoir apporté leurs voix à des organisations qu'ils avaient quittées depuis longtemps". Pour les dirigeants de FO, qui n'obtiennent que 11 % des voix dans le primaire et 14 à 15 % dans le secondaire, l'opération "déstabilisation de la FEN" se solde par un échec. Et cela d'autant plus que les progrès de FO se font, y compris dans le secondaire, au détriment de la CFDT (qui perd 4 %) et des petits syndicats corporatistes, plus que de la FEN. La politique des dirigeants du PCI est atteinte de plein fouet. Ne prétendaient-ils pas, en octobre dernier, que "l'autonomie de la FEN avait épuisé ses virtualités" ? N'écrivaient-ils pas, il y a quelques semaines encore : "Les grandes ruptures sont devant nous. Le mouvement révolutionnaire de la classe va fracturer, refondre le mouvement ouvrier. 1984-1985, c'est la déstabilisation et l'éclatement de la FEN, la recherche de nouveaux axes par les enseignants, du front unique ouvrier contre la bourgeoisie, contre la décentralisation, les jumelages, la rénovation, tout ce que POMMATAU fait passer" ?

DEFENSE DE LA FEN, CONDAMNATION DE LA POLITIQUE DE LA DIRECTION DE LA FEN.

Le mouvement réel des enseignants s'est chargé d'apporter à ces apprentis liquidateurs le plus implacable des démentis. En votant FEN, le 3 décembre (même si un cer-

tain nombre de voix qui se sont portées sur FO signifient également une condamnation de la politique de SAVARY-CHEVENEMENT), les enseignants ont réagi sur leur terrain de classe pour défendre leur organisation menacée de dislocation. Ils ont voté pour la défense de l'arme que constitue la FEN face à l'offensive actuelle du gouvernement. Ils ont voté pour préserver leur moyen de combat contre la remise en cause de tous les acquis laïques exigés par le capital. Ils n'ont nullement voté pour le soutien à l'orientation de POMMATAU ou des autres dirigeants UID (proches du PS) ou U et A (proches du PCF), qui facilitent cette remise en cause en soutenant la décentralisation. Dans les votes actuellement en cours dans la FEN, en préparation du prochain congrès de LILLE, du 4 au 8 février, le rapport d'activité des dirigeants UID de la FEN ne recueille l'assentiment que d'un faible nombre de syndiqués (dans le 92 : 31,5 % des syndiqués SNES et SNI ayant pris part au vote, soit 10 % du total des syndiqués). C'est dire que le vote du 3 décembre traduit la même volonté que celle des travailleurs et les militants, de la CGT-FO en particulier, ont manifestée avec éclat le 21 décembre, lorsqu'ils se sont mis en mouvement pour la défense de leur syndicat comme syndicat ouvrier en interdisant à BERGERON de ratifier l'accord sur la flexibilité de l'emploi. Le combat des enseignants pour se ressaisir, contre l'orientation des dirigeants, de l'outil de défense que constitue la FEN ne peut que connaître de nouveaux développements.

Rien n'est joué cependant. La dislocation de la FEN reste inscrite dans les objectifs que le CNPF doit atteindre pour imposer totalement sa loi à l'école. Les dirigeants du PCF n'ont pas renoncé à provoquer une scission dans la FEN au profit de la CGT. "L'Humanité" du 20 décembre écrit : "Si FO n'a pas réussi la percée escomptée..., les scores qu'elle obtient créent une situation nouvelle dans le monde enseignant". L'orientation pro-CHEVENEMENT des dirigeants de la FEN crée un terrain favorable pour les entreprises scissionnistes.

CHRISTIAN COUSTAL et MICHEL IMBERT, têtes de liste de la tendance "PSLC soutenu par l'EEFUO" au prochain congrès de la FEN, et militants responsables du PCI, prendront-ils, au mépris de la signification du vote du 3 décembre, la responsabilité d'appeler lors du prochain congrès de la FEN à "rejoindre le syndicalisme confédéré" ? Ils donneraient par là le meilleur des prétextes à tous ceux qui voudraient faire éclater la FEN au compte de la bourgeoisie. Leur départ de la FEN, qui équivaldrait à une désertion du combat pour le front unique, pour que la FEN joue tout son rôle, constituerait une nouvelle étape dans le processus de liquidation du PCI comme organisation trotskyste. Nous combattons pour qu'il n'en soit pas ainsi.

A PROPOS DES DROITS POLITIQUES DES IMMIGRES

(lettre d'un militant immigré)

Droits politiques aux immigrés

Le 1er décembre 1984, "la marche pour l'égalité" a rassemblé plus de 70.000 manifestants. C'est la deuxième fois en un an que les travailleurs et les jeunes immigrés étaient massivement dans la rue dans une initiative contre l'offensive du gouvernement de "l'union de la gauche" Mitterrand-Mauroy-Fiterman-Crépeau et celui qui lui a succédé, le gouvernement Mitterrand-Fabius-Crépeau.

La couche la plus exploitée et la plus opprimée de la classe ouvrière en France, à partir des revendications les plus élémentaires de toute la classe (droit au travail, droit au logement, droit à la santé, droit au séjour et plus simplement le droit à la vie..) exprime là le refus de tous les travailleurs et jeunes de voir la bourgeoisie continuer à leur dicter leurs conditions de vie et pose là précisément l'exigence d'en finir avec elle.

Depuis la victoire politique du 10 mai 1981, les travailleurs immigrés, principalement dans l'industrie automobile (Talbot-Poissy, Citroën, Renault..) exigent pour eux tous les droits démocratiques imposés et reconnus dans ce pays. Contre les restructurations capitalistes, contre les licenciements et les expulsions-"retour au pays", ils revendiquent tous les moyens pour décider avec les autres travailleurs d'un programme d'action anti-capitaliste qu'exige la solution de la crise de la société. Ils ne peuvent

le faire qu'en ayant comme les autres travailleurs le droit de décider jusqu'au bout et, pour ce faire, les droits politiques que la bourgeoisie et ses gouvernements leur dénie pour attenter à leur existence. Les manifestations du 3 décembre 1983 et du 1er décembre 1984 ont démontré la volonté de ces travailleurs et jeunes d'imposer ces droits politiques.

Il en est de même dans d'autres domaines pour décider des autres aspects de leurs conditions de vie.

Pour empêcher que cette volonté ne devienne celle de toute la classe ouvrière, le P.S. et le P.C.F. répondent à ces revendications en isolant encore beaucoup plus ces travailleurs en allant au devant des désirs de la bourgeoisie par le vote du budget avec ses licenciements-"retour au pays" et contre le regroupement familial.

Le XV^e Congrès confédéral F.O. et les immigrés

A l'instar de ces partis, les directions syndicales, dans la crainte de l'unité des travailleurs, s'emploient, à un niveau jamais égalé en constituant elles-mêmes les listes des travailleurs immigrés, à licencier dans les entreprises pour mieux s'opposer au combat pour tous les droits démocratiques dont les droits politiques pour les immigrés.

La C.G.T. et F.O. ont rivalisé de zèle pour imposer dans l'industrie automobile des stages-licenciements et le retour au pays, se soumettant ainsi entièrement à la volonté de la bourgeoisie, portée par le gouvernement Mitterand-Fabius-Crépeau, pour empêcher que les grèves dans l'automobile ne prennent tout leur sens de surgissement d'éléments d'auto-organisation impliquant toute la classe et tous ses droits.

Le XV^e Congrès de F.O. précise plus encore : "Constatant que l'important déséquilibre qui existe entre les mesures prises en France à l'égard des migrants et la situation qui leur est faite dans leur pays d'origine ou les autres pays d'accueil :

- juge indispensable un minimum d'harmonisation des politiques européennes et une concertation avec les pays d'origine sans lesquelles toute tentative de planification est vouée à l'échec.

.Le Congrès se déclare particulièrement préoccupé par les problèmes que pose l'insertion des jeunes issus de l'immigration, qu'ils acquièrent ou non la nationalité française.

. Insiste sur le caractère insuffisamment réaliste de l'approche des problèmes de l'immigration dans tous les domaines...".

A en juger par cette résolution "Immigration" du XV^e Congrès de F.O. :

1. - la situation des travailleurs immigrés n'est pas si mauvaise; leur revendications infondées parce qu'ils sont "mieux traités" en France que dans leur pays ;

2. - il faut lier plus encore le sort des travailleurs immigrés à la bourgeoisie internationale et aux régimes compradores de leur pays;

3. - la situation des travailleurs immigrés est déterminée non par leur place dans la production mais par un "facteur intrinsèque", voire racial :

"Le Congrès se déclare particulièrement préoccupé par les problèmes que pose l'insertion des jeunes issus de l'immigration qu'ils acquièrent ou non la nationalité française".

4. - En conséquence, pour faire un "juste" sort aux travailleurs immigrés, il faudrait des mesures de contrôle plus sévères : "insiste sur le caractère insuffisamment réaliste de l'approche des problèmes de l'immigration dans tous les domaines".

La position de la direction du P.C.I.

Telle est la résolution que les militants du P.C.I., appliquant la politique de

leur direction, ont voté au XV^e Congrès de F.O. Comment ne pas conclure que cette direction participe, aux côtés des appareils bureaucratiques du mouvement ouvrier, à la tentative de boucher toute issue à la classe ouvrière, d'empêcher la réalisation de son unité. Depuis le 10 Mai 1981 les travailleurs immigrés et leurs organisations ont formulé pour leur défense des mots d'ordre précis :

Non aux licenciements - Non aux expulsions - Carte de séjour unique de 10 ans pour tous - Droit de vote pour les travailleurs immigrés.

Certes, la direction du P.C.I. organise des colloques, des conférences, des comités pour, prétend-elle, la défense des intérêts et des droits des travailleurs immigrés. Mais il y a bien longtemps que Marx a expliqué qu'une classe n'est une classe pour soi que si elle se bat sur le terrain politique, pour ses droits politiques en s'organisant politiquement. Pour que les travailleurs immigrés soient une partie composante pleine et entière du prolétariat en France, qu'ils soient totalement sur le même plan que tous les travailleurs, ils ont besoin des droits politiques. Eux et tous les travailleurs doivent combattre pour qu'ils arrachent ces droits politiques. Or la "Lettre de liaison des sections pour un parti des travailleurs" n° 6, en date du 17 octobre 1984 donne un compte rendu de la discussion au "Comité national provisoire" du 30 septembre 1984 : "sur la question du droit de vote pour les immigrés", Khaleb Melhaa, membre du P.C.I., rapporteur, dit entre autres choses :

"Réclamez le droit de vote alors que le combat prioritaire, aujourd'hui même, est celui pour les arrêts des expulsions, l'arrêt des mesures discriminatoires dans tous les aspects de la vie des travailleurs immigrés, c'est en quelque sorte déporter notre attention, c'est donner à l'ensemble de ce combat une teneur irréaliste qui édulcore le reste de nos revendications.."

Ce même compte rendu rapporte l'exclamation d'un militant non trotskyste, membre du "Comité national provisoire pour un Parti des travailleurs" :

"Mendès : "le 29 avril (à la convention national pour un Parti des travailleurs), Lambert a dit : non à l'inclusion de cette revendication dans la profession de foi. J'étais bouleversé. Je le suis encore plus aujourd'hui". A quoi Lambert, principal dirigeant du P.C.I. répond : "sur les travailleurs immigrés, il s'agit de savoir ce qui compte : la lutte des classes ou l'idéologie".

Comment ne pas voir le lien entre ce refus de combattre pour les droits politiques des immigrés et le vote de la résolution du VX^e Congrès confédéral F.O. sur les immigrés. Lambert ne veut pas se couper de Bergeron, tant pis pour les immigrés.

Les travailleurs immigrés useront des droits politiques qu'on leur dénie

Voilà qui éclaire aussi la logique particulière de "la ligne de la démocratie". Elle aboutit à nier les droits démocratiques pour les immigrés, donc à toute une partie de la classe ouvrière. En réalité, cette ligne est une ligne de défense de la société, de l'Etat bourgeois contre un éventuel mouvement révolutionnaire du prolétariat. Il n'est donc pas étonnant qu'elle dénie les droits politiques, dont celui de vote, aux immigrés. Le test décisif de la lutte contre l'impérialisme, c'est la lutte contre son propre impérialisme. La lutte pour les droits politiques aux immigrés, dont le droit de vote, est un test décisif de la lutte contre sa propre bourgeoisie. Ce déni du combat pour les droits politiques pleins et entiers pour les immigrés est de même nature que le refus de construire un authentique parti révolutionnaire en France auquel la direction du P.C.I. entend substituer la construction d'un prétendu "parti des travailleurs".

Mais les travailleurs ne l'entendent pas ainsi. Ils ont imposé le droit de vote des immigrés aux élections professionnelles dès avant le 10 mai 1981. Pour se donner les moyens de lutte pour leur émancipation ils sont pour que les immigrés disposent de tous les droits politiques. Les travailleurs immigrés, comme tous les autres, sont prêts à participer à une manifestation à un million et plus à l'Assemblée nationale pour dicter la volonté de tous aux députés du P.S. et du P.C.F. que la population laborieuse a élus. C'est un des droits politiques qu'ils entendent utiliser.

Travailleurs à part entière, combattant pour les droits de tous les travailleurs, dont les droits politiques, pour l'émancipation du prolétariat pour le socialisme, les travailleurs immigrés ont toute leur place dans la construction de cercles pour un Parti Ouvrier Révolutionnaire.

RETRAIT DE TOUTES LES FORCES DE L'"ORDRE" ET DE TOUTE L'ADMINISTRATION FRANCAISE
DE NOUVELLE CALEDONIE

La colonisation française n'en finit par d'en finir. L'indépendance politique n'est certainement pas la fin du colonialisme. Les anciennes possessions françaises en Afrique en témoignent. Mais de plus, il reste à travers les mers, les océans, de multiples territoires, des petites îles et archipels où le colonialisme français a gardé son visage d'oppression directe et brutale, d'exploitation éhontée : ce sont les DOM-TOM.

UNE COLONIE DE "PEUPEMENT"

La Nouvelle Calédonie est un de ces "territoires d'outre-mer". La Nouvelle Calédonie a de plus le désavantage d'avoir été considérée depuis plus d'un siècle qu'elle a été colonisée comme une colonie "de peuplement". Résultat : aux maux classiques du colonialisme se sont conjugués ceux de ce type particulier de colonie. La population d'origine, lorsqu'elle n'a pas été purement et simplement exterminée, ^{est} refoulée et parquée en de véritables réserves. En Nouvelle-Calédonie les canaques, population d'origine, sont refoulés, pour l'essentiel, dans les montagnes qui constituent l'épine dorsale de l'île. Ils y vivent sur 200.000 hectares de mauvaises terres, sans moyens ni crédits. Par contre, les blancs se partagent 400.000 hectares des meilleurs terrains dans les terres alluviales et le long des côtes qu'ils exploitent avec les moyens techniques que leur procurent les prêts des banques et des pouvoirs publics.

En Nouvelle Calédonie le colonialisme s'appuie sur la population et l'implantation des blancs et implique des positions extrêmes qui n'ont rien à envier aux positions des blancs de l'Afrique du Sud ou des ultras d'Israël. Un des colons blancs déclarait à Nouméa devant toute la presse : "La solution du problème calédonien ? Au sabre d'abbatis pour économiser les cartouches, femmes et enfants canaques compris, parce qu'un enfant canaque deviendra plus tard un terroriste du F.L.N.K.S.". De façon plus civilisée mais significative, les porte-paroles des partis bourgeois, s'abritant derrière l'existence de la population blanche, se prononcent pour le maintien de la domination coloniale. Stasi, député CDS-UDF, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, déclare dans un interview télévisé qu'il est "hostile au dilemme indépendance ou non". Il ajoute "il faut être cohérent : tous ceux qui habitent actuellement la Nouvelle Calédonie ont le droit d'y rester". Jack Lafleur, député R.C.P.R. (R.P.R.) de Nouvelle Calédonie, tonitrua "La Nouvelle Calédonie doit aujourd'hui se considérer en état de légitime défense". Dick Ukeiwe, président du R.C.P.R. et du gouvernement territorial, déclare à son retour des Etats-Unis : "La Nouvelle Calédonie est aujourd'hui sous la menace". Partout la population blanche constitue ses milices, s'arment. La menace ce serait les canaques. Dans un guet-apens 9 canaques ont été massacrés à coups de fusils.

Les intérêts capitalistes et impérialistes en cause

Derrière les blancs et les petits blancs ce sont des intérêts autrement importants que les leurs qui se cachent. Grande comme deux fois la Corse, l'île pourrait nourrir 3 millions de personnes et elle ne peut subvenir aux besoins de 140.000. C'est qu'au lieu de cultures vivrières, blancs et métis impulsent des cultures "rentables" (café, par exemple) ou, ils élèvent, en utilisant des méthodes extensives et à rendement très faible, des troupeaux dont la viande ne peut rivaliser d'ailleurs avec celle des troupeaux australiens ou néo-zélandais. L'industrie n'existe pratiquement pas.

Par contre, le nickel de Calédonie représente 43 % des réserves mondiales. Jusqu'en 1972 la Société "le Nickel", propriété du baron de Rotschild, était en position de monopole. Depuis elle a restructuré son capital. Mais elle représente encore, en y ajoutant quelques "indépendants", 99,2 % des exportations de nickel calédonien.

La quasi-totalité des fortunes gagnées entre 1969 et 1972, à partir du boom sur le nickel, a été rapatriée en métropole par les banques ou investie en Nouvelle Zélande et en Australie. Une partie a servi à renforcer considérablement le réseau Import-Export

